

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

**LES CARACTÉRISTIQUES DES PARENTS D'ACCUEIL INFLUENÇANT LA
STABILITE DU PLACEMENT D'UN ADOLESCENT EN CONTEXTE DE
PROTECTION DE LA JEUNESSE**

**ESSAI PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA
MAITRISE EN PSYCHOÉDUCATION**

**PAR
AMÉLIE DEMERS**

MARS 2024

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire, de cette thèse ou de cet essai a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire, de sa thèse ou de son essai.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire, cette thèse ou cet essai. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire, de cette thèse et de son essai requiert son autorisation.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
MAITRISE EN PSYCHOÉDUCATION (M. Sc.)

Direction de recherche :

Tristan Milot

Prénom et nom

Directeur de recherche

Comité d'évaluation :

Tristan Milot

Prénom et nom

directeur ou codirecteur de recherche

Sylvie Hamel

Prénom et nom

Évaluateur

Prénom et nom

Évaluateur

Résumé

Cet essai recense les études concernant les facteurs de risque et de protection des parents d'accueil influençant le placement d'adolescents et d'adolescentes en famille d'accueil régulière. La littérature scientifique sur le sujet est peu étayée contrairement aux facteurs appartenant au jeune lui-même. Le faible nombre d'études retenues dans le cadre de cette recherche documentaire, c'est-à-dire 5, permet toutefois de présenter un portrait des caractéristiques, des connaissances et des compétences des parents d'accueil pouvant être associées à la stabilité des placements pour adolescents. L'expérience vécue à titre de parent d'accueil est aussi présentée comme une variable d'influence. Bien que la portée des résultats soit limitée et que des recherches plus approfondies soient nécessaires, les résultats obtenus peuvent guider la mise en place d'interventions auprès des familles d'accueil.

Table des matières

Résumé	iii
Table des matières	iv
Remerciements	vi
Introduction	1
Placement en famille d'accueil	1
Instabilité de placement.....	2
Les adolescents placés.....	3
Les familles d'accueil de la clientèle adolescente.....	4
Objectif de l'étude.....	5
Méthode.....	6
Extraction des données.....	7
Résultats	8
Résultats du processus de recension et description des études retenues.....	8
Synthèse des résultats.....	11
Caractéristiques du parent d'accueil.....	11
Connaissances.....	12
Compétences.....	13
Réponses sensibles au trauma et à l'attachement.....	13
Contact avec la famille biologique.....	13
Expérience vécue	14
Stress	14
Soutien.....	15
Discussion	16
Intégration des résultats dans la pratique	16
Sélection des postulants.	16
Formation	18
Soutien.....	19
Programmes de soutien	19

Pratiques des établissements	21
L'apport du psychoéducateur dans l'intervention auprès des familles d'accueil	22
Forces et limites	23
Conclusion.....	24
Références	25

Remerciements

Dans un premier temps, il est incontournable de souligner l'implication de mon directeur de recherche Tristan Milot Ph.D, professeur au département de psychoéducation et de travail social de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Tes enseignements ont ravivé mes aspirations et mes espoirs en un monde meilleur pour ces enfants vulnérables. Les grands changements de société commencent par des prises de conscience individuelles et la transmission des espoirs en un monde meilleur. Merci d'avoir insufflé mes aspirations professionnelles.

De plus, un merci particulier à mon Émile qui accepte de partager l'amour et l'attention de sa maman avec d'autres enfants. Ni ton esprit ni ton cœur ne peuvent imaginer l'adversité qui se vit à l'extérieur de notre bulle de sécurité. Je continuerai d'être ton rempart.

Pour conclure, je tiens à exprimer ma reconnaissance à tous ceux et celles qui ont cru en moi avant même que je n'y croie moi-même. Sans vos encouragements, je ne serais pas là où j'en suis aujourd'hui.

Introduction

Dans les dernières années, les services dédiés aux enfants vulnérables ont été placés sous la loupe afin d'identifier les enjeux et les défis du filet social. Le désir d'instaurer une société bienveillante pour les enfants québécois a conduit à plusieurs recommandations touchant différents secteurs et une clientèle variée, dont les familles d'accueil de la protection de la jeunesse. En avril 2021, au terme de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse sous la présidence de Madame Régine Laurent, la recommandation générale de promouvoir l'engagement des familles d'accueil a été formulée. Sous la perspective de garantir une famille pour toute la vie aux enfants, cette recommandation se distinguait entre autres par l'élaboration d'un processus d'évaluation adapté à chacun des types de familles d'accueil, l'élaboration d'une formation officielle obligatoire et adaptée à chacun des types ainsi qu'un soutien et des formations continues appropriées aux différents types de milieux substituts. Le placement en famille d'accueil s'avère donc un sujet d'intérêt et d'actualité.

Placement en famille d'accueil

Au Québec, la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) a pour mission de protéger toute personne de moins de 18 ans vivant dans une situation pouvant mettre en danger sa sécurité et/ou compromettre son développement. La Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) est l'organisation mandatée pour appliquer cette loi d'exception dans le cadre d'un processus visant à faire respecter les droits fondamentaux des enfants lorsque les premiers responsables n'actualisent pas leurs responsabilités parentales.

Toute intervention de la DPJ vise à mettre fin à la situation de compromission portée à son attention. Lorsque le maintien d'un enfant dans son milieu de vie familial est impossible, le placement en famille d'accueil est une option permettant à un enfant d'avoir une réponse stable et adéquate à ses besoins afin qu'il se développe favorablement (Gouvernement du Québec, 2017). Au Québec, il existe quatre catégories de ressources de type familial, soit la famille d'accueil régulière, la famille d'accueil de proximité – qui a un lien préexistant avec l'enfant, la famille

d'accueil d'urgence et la famille d'accueil banque mixte, qui a une intention d'adoption envers un enfant (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2016). La LPJ précise aussi que l'analyse d'un placement d'un enfant à titre de projet de vie, quand le retour dans le milieu familial n'est pas envisageable, doit tendre à assurer le besoin de permanence, la stabilité des liens d'attachement et la continuité des soins (Gouvernement du Québec, 2017).

Instabilité de placement. Malgré la stabilité visée par la LPJ, bon nombre d'enfants pris en charge par la DPJ vivent des déplacements. L'étude longitudinale d'Hélie et de ses collaborateurs (2020) indique que 26,6 % des enfants placés ont connu 3 milieux de vie substitut et plus à travers leur trajectoire de placement. Au Québec, une diminution du nombre de déplacements s'observe depuis 2003. Selon les dernières données disponibles, les enfants placés connaîtraient en moyenne 2,58 milieux substitués différents et 1,3 déplacement (Hélie et al., 2020). Une récente méta-analyse regroupant plusieurs pays occidentaux estime qu'entre 20 et 50 % des enfants placés vivraient des fins de placement imprévues et prématurées (Konijn et al., 2019). La Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (2021) met en lumière que l'instabilité des placements touche particulièrement la clientèle âgée entre 12-17 ans.

L'instabilité des milieux de vie de l'enfant n'est pas sans conséquence sur son développement. Fragilisé par les expériences de maltraitance, de négligence et de violence vécues dans son milieu familial d'origine, l'enfant placé est d'autant plus vulnérable à l'instabilité. Les changements de milieu de vie peuvent être perçus comme des événements traumatiques s'ajoutant au bagage de l'enfant. Les changements, parfois multiples, impliquent des ruptures de liens ainsi qu'une perte de repères, source de stress causée par les changements environnementaux. Bon nombre de recherches témoignent de l'effet négatif des perturbations de placement sur le développement affectif et comportemental de l'enfant (Proch et Taber, 1985). Les comportements extériorisés sont à la fois un fort indicateur d'une rupture de placement, mais aussi une conséquence de l'instabilité de placement. En effet, un phénomène de cercle vicieux semble se mettre en place dans les trajectoires de placement où les problèmes de comportements s'intensifient parallèlement au nombre de placements vécus (Newton et al., 2000). Au contraire, un placement stable avec

l'établissement de relations significatives peut atténuer l'ampleur des comportements extériorisés (Pecora, 2005).

La prévention de l'instabilité de placement est donc essentielle pour soutenir le développement des enfants placés. Dans le cadre d'une méta-analyse en 2019, Konijn et ses collaborateurs ont identifié les facteurs influençant la stabilité du placement en famille d'accueil pour les enfants pris en charge par les services de la protection de la jeunesse. Les caractéristiques des enfants telles que leur âge, le placement avec leur fratrie, les antécédents de maltraitance ainsi que les problèmes comportementaux sont des facteurs d'influence sur la stabilité du placement. Cette étude reconnaît aussi qu'un placement chez un membre de la parenté ou de l'entourage est aussi plus stable. Les auteurs mettent en lumière que les qualités parentales des donneurs de soins dans le milieu d'accueil ont un effet moyennement significatif ($r=0,29$) sur la stabilité du placement. Alors que des qualités et compétences parentales faibles sont associées à l'instabilité, l'amélioration de ces dimensions est inversement associée à l'augmentation de la stabilité de placement.

La littérature scientifique regorge d'études concernant les caractéristiques des enfants influençant la stabilité des placements. Toutefois, peu d'études s'intéressent aux caractéristiques des parents d'accueil alors que ces derniers sont des parties prenantes d'une relation dynamique se créant entre le donneur de soin et l'enfant placé. En effet, le parent d'accueil, avec ses caractéristiques qui lui sont propres, est en constante interaction avec l'enfant et contribue donc à l'évolution du placement. En 2014, Koh et ses collaborateurs estimaient que 83,3 % des demandes de déplacement des enfants étaient initiées par le parent d'accueil. Celui-ci a donc une influence considérable sur la trajectoire de placement d'un enfant.

Les adolescents placés. En raison de leurs antécédents traumatiques, les adolescents placés ont souvent des besoins plus complexes que les enfants placés ou encore les adolescents normatifs. Les impacts de la maltraitance dépendent de la nature des situations vécues. Une multitude de facteurs tels que la gravité, la chronicité et la fréquence des événements ainsi que la cooccurrence

des formes de maltraitance selon l'âge développemental et des caractéristiques de l'enfant influencent les conséquences (Dufour *et al.*, 2019). Les adolescents pris en charge par la protection de la jeunesse sont plus à risque de développer des problématiques de consommation de substances, de santé mentale, de délinquance, d'infections transmises sexuellement, de grossesse à l'adolescence et de faibles résultats scolaires (Griffin *et al.*, 2011).

Les familles d'accueil de la clientèle adolescente. La pénurie de familles d'accueil qui se vit actuellement au Québec touche encore plus durement les adolescents. Bien que certains de ces jeunes aient un profil leur permettant d'être orientés vers une ressource de type familial, le manque de place fait en sorte qu'ils se retrouvent dans des foyers de groupe et des milieux collectifs et davantage institutionnalisés. Festinger et Baker (2013) poursuivent en mentionnant que la difficulté de recruter et de retenir les parents d'accueil pour adolescents est une cause explicative de ce phénomène.

Le manque de préparation au sujet du type et la gravité des problèmes biopsychosociaux liés au vécu traumatique des adolescents créent une insatisfaction auprès des parents d'accueil. Ceux-ci se retrouvent donc dans des situations où ils sont incapables de gérer les défis découlant des besoins complexes (Spielfogel *et al.*, 2011). Dans la littérature, les impacts positifs des formations sont reconnus. Elles sont liées à l'amélioration des compétences parentales et des placements à succès (Rhodes *et al.*, 2001). Toutefois, comme l'ensemble des programmes de formations évalués s'adressent à des familles recevant des enfants, il existe peu de résultats disponibles concernant la formation des parents d'accueil d'adolescent (Patterson *et al.*, 2018). Pourtant, la parentalité d'accueil d'un adolescent diffère, notamment par ses besoins complexes et du stade de développement de l'adolescent. En effet, considérant la recherche d'autonomie et d'identité propre à l'adolescence, l'intégration dans la famille d'accueil est un défi. L'adolescent s'efforce alors à la fois de construire son identité tout en étant séparé de ses origines et de créer des liens avec ses parents d'accueil. Cet enjeu peut être source de problèmes d'indépendance, de résistance et de séparation auxquels le milieu d'accueil doit s'adapter (Day *et al.* 2018).

Objectif de l'étude

L'objectif de cet essai est de recenser les facteurs associés aux parents d'accueil exerçant une influence sur la stabilité d'un placement en famille d'accueil régulière. Plus particulièrement, ce présent travail souhaite mettre en lumière la parentalité d'accueil d'adolescents, à laquelle moins de recherches sont exclusivement dédiées. Pour ce faire, la présente recension des écrits vise à répondre à la question suivante : quelles sont les caractéristiques des parents d'accueil pouvant avoir un impact sur la stabilité du placement d'un adolescent sous la loi de la protection de la jeunesse ?

Méthode

La recherche documentaire visant à répondre à la question de recherche couvre les études publiées entre 2003 et 2023 afin d'obtenir des données récentes tout en couvrant une période représentative. Cette recension répertorie les articles accessibles via les bases de données de l'Université du Québec à Trois-Rivières. En mars 2023, les bases de données scientifiques PsycINFO et SocIndex ont identifié 627 articles scientifiques révisés par les pairs publiés en anglais ou en français provenant de différents pays occidentaux. Les études sélectionnées devaient traiter d'au moins une variable étant associée à une caractéristique spécifique au parent d'accueil sans parenté. Cette caractéristique devait être corrélée à la stabilité du placement d'un adolescent. Les études ne représentant pas ces critères furent exclues, notamment lorsque la population à l'étude n'était pas exclusive aux adolescents.

L'équation de recherche utilisée inclut trois concepts centraux. Le concept « placement en famille d'accueil » a été exploré avec les mots-clés : foster care OR foster home care OR foster home placement OR foster placement OR out-of-home care OR out-of-home placement OR foster famil* dans le champ résumé. Le descripteur foster care dans le champ sujet a été ajouté avec l'opérateur booléen OR. Outcome* OR success* OR *stability OR failure OR disruption* OR unstab* représente le concept de stabilité de placement recherché. L'équation se complète avec les termes : Characteristic* OR parenting afin d'identifier les caractéristiques parentales. Les trois concepts recherchés dans le champ résumé sont associés ensemble avec l'opérateur AND. En retirant les doublons, 471 articles ont été identifiés pour l'étape de la lecture des titres. Au terme de la lecture des titres des articles, 64 articles ont été sélectionnés pour la lecture du résumé. De cette étape, 29 articles ont été sélectionnés. Une analyse des échantillons de la population a été réalisée afin de garder uniquement les études exclusives aux adolescents, c'est-à-dire cinq articles. Une consultation des listes de références des articles retenus a été réalisée, sans qu'aucune autre étude ne soit sélectionnée.

Extraction des données

Afin de répondre à la question de recherche, certaines données des articles retenus ont été colligées. Dans un premier temps, les auteurs, l'année de publication et le pays ont été extraits des articles. Par la suite, les caractéristiques des participants à l'étude ont été colligées. Les facteurs pouvant influencer soit positivement, soit négativement la stabilité du placement ont été extraits, puis classés en termes de facteurs de risque ou de protection.

Résultats

Résultats du processus de recension et description des études retenues

Au terme de la démarche de recherche documentaire, cinq articles se qualifient selon les critères d'inclusion et d'exclusion.

De ce lot, l'article de Day et al. (2018) est une revue systématique regroupant des articles dont certains proviennent de la littérature grise, tels que des rapports gouvernementaux ou des rapports de travaux universitaires comme des thèses. Cette revue systématique est inclusive et globale en ce sens qu'elle inclut des études concernant tous les types de famille d'accueil. En effet, les familles de proximité et adoptives sont incluses dans certains échantillons, contrairement à cet essai. De plus, cette revue systématique englobe les études qui ont pour objet la permanence comme mesure de stabilité. Les projets de vie permanents sont des placements en famille d'accueil qui se concluent par l'adoption ou la tutelle. La population des études répertoriées n'était pas non plus exclusive aux adolescents, mais tous les échantillons en incluait. Bien que cela puisse avoir un impact sur la valeur des résultats présentés, il apparaît tout de même pertinent d'inclure les résultats de cette recension systématique dans les résultats de l'essai. En effet, les 48 articles couverts par la période entre 1987 et 2016 offrent un portrait global pertinent à prendre à compte. Enfin, considérant le faible nombre d'études primaires recensées dans le présent essai, c'est-à-dire quatre, le fait d'inclure les résultats de la recension systématique permet également de tenir compte des données rapportées par la littérature grise et d'avoir un regard rétrospectif de la littérature. En effet, la revue systématique couvre une période dépassant les critères de cette recherche documentaire, c'est-à-dire entre 1987 et 2003. De plus, elle présente des résultats non repérés dans le cadre de la présente méthode, qui inclut uniquement des articles revus par les pairs, excluant donc la littérature grise. Bien que les résultats de la revue systématique soient intéressants à ajouter pour obtenir un regard élargi, il demeure que les données fournies ne peuvent être considérées d'une même valeur scientifique que les quatre autres études primaires. Considérant l'ensemble de ces motifs, aucun article provenant de la revue systématique n'a été inclus par la méthode boule de neige au terme

de l'examen de la liste de référence. Il est aussi à préciser qu'aucun des quatre autres articles recensés n'est inclus dans la revue systématique de Day et ses collaborateurs (2018).

Les quatre autres articles présentent les résultats de recherches primaires. Deux articles, soit celui de Lipscombe et al. (2003) et de Farmer et al. (2005), ont le même échantillon, mais utilisent des instruments de mesure distincts. La première étude (Lipscombe et al, 2003) s'appuie sur l'examen de dossiers et d'entretiens semi-directifs. La deuxième (Farmer et al. 2005) utilise trois façons de mesurer le fonctionnement psychosocial et le stress. Une seule étude, soit celle de Leathers et al. (2019) comporte un échantillon composé uniquement de parents d'accueil alors que les autres incluent la voix des adolescents. L'étude de Patterson et al. (2018) se distingue par le fait que divers professionnels et deux parents biologiques font partie de l'échantillon.

Les principaux éléments descriptifs ainsi que les facteurs identifiés des cinq études retenues sont regroupés et résumés dans le tableau 1.

Tableau 1 : Synthèse des études retenues

Auteurs (Années) Pays	Échantillon	Facteurs de protection identifiés	Facteurs de risque identifiés
Day et al. (2018) États-Unis	N=48 articles publiés entre 1987 et 2016.	Motivation, tolérance au rejet, attentes flexibles, sens de l'humour, croyance en une puissance supérieure, croyance en l'efficacité personnelle, éducation supérieure, ressources économiques suffisantes, bon fonctionnement familial et conjugal, accessibilité à des systèmes de soutien, être motivé par l'adoption, capacité à communiquer efficacement, rester attentif à la relation parent enfant, comprendre les effets des traumatismes, enseigner la santé socio-émotionnelle, fournir des soins culturellement compétents, intervenir sur le deuil, prendre soin de soi, valoriser et participer à l'apprentissage, à la formation et à l'éducation, valoriser le lien avec la famille biologique.	
Leathers et al. (2019) États-Unis	N = 139 parents d'accueil s'occupant d'enfants âgés de 8 à 14 ans placés en famille d'accueil à long terme et ayant des antécédents de déplacements	-Expériences parentales positives caractérisées par des moments positifs passés avec l'adolescent, relation et communication plus étroites. - Être un parent adoptif	-Expériences parentales difficiles et moins gratifiantes. -Faible soutien -Niveau de stress élevé -Parents afro-américains - Parent plus âgé - Parent titulaire d'un diplôme universitaire
Lipscombe et al. (2003) Royaume-uni	N=68 jeunes entre 11 et 17 ans et leurs familles d'accueil respectives. *même échantillon que Farmer et al. (2005)	Expérience de travail pertinente. -Degré de supervision -Réponse sensible -Soutien dans l'éducation, niveau d'encouragement de l'auto-efficacité et de l'indépendance.	-Absence d'affection ou affect négatif envers l'enfant. -Niveau de stress élevé.
Farmer et al. (2005) Royaume-Uni	N=68 jeunes entre 11 et 17 ans et leurs familles d'accueil respectives. *même échantillon que Lipscombe et al. (2003)		-Niveau de stress élevé avant le placement - Accumulation de stress antérieurs. -Stress pendant le placement -Difficulté à réagir de façon sensible à l'âge émotionnel du jeune -Aversion pour le jeune.
Patterson et al. (2018) États-Unis	N=62 (18 parents d'accueil, 2 parents biologiques, 16 jeunes adultes ayant connu un placement à l'adolescence, 26 professionnels)	Ressources parentales tenant compte des traumatismes, gestion des comportements, adaptation parentale, régulation émotionnelle, soins personnels, environnement structuré, attachement, système de soutien, orientation sexuelle et identité de genre, lien famille biologique, développement des relations, chagrin et perte, identité culturelle, traitement pharmacologique, résilience parentale, transitions, dynamique familiale d'accueil.	

Synthèse des résultats

Cette présente section fait état des différents résultats obtenus selon les caractéristiques du parent d'accueil, les connaissances, les compétences et l'expérience vécue.

Caractéristiques du parent d'accueil

Dans l'ensemble des études, les principales caractéristiques sociodémographiques des parents d'accueil ont été prises en considération. D'ordre général, les variables contrôle telles que l'âge, le sexe, le revenu, la scolarité, l'origine ethnique n'ont pas d'effet sur la stabilité des placements. Toutefois, l'étude de Leathers et al. (2019) associe l'âge avancé, l'origine afro-américaine ainsi qu'un haut niveau de scolarité à des perturbations de placement. D'autre part, Day et al. (2018) observent que le fait d'obtenir un diplôme d'études supérieures et de disposer de ressources économiques suffisantes sont associés positivement à la stabilité. Lipcombe et al. (2003) rapporte que le fait d'avoir une expérience de travail pertinente avec les jeunes est un facteur positif.

L'étude de Day et al. (2018) et celle de Leathers et al. (2019) associent la motivation du parent d'accueil à devenir parent ainsi que l'intérêt envers un projet permanent, par exemple l'adoption, comme des éléments favorisant la stabilité. Lorsque les parents d'accueil s'engagent

activement dans la relation et efficacement dans les interventions, une augmentation de la motivation du jeune est notable (Pitchal, 2008 repéré dans Day et al. 2018). Parallèlement, la motivation du jeune à rester dans le milieu d'accueil augmente sa satisfaction et les chances que celui-ci fonctionne. La dynamique motivationnelle se vivant entre le parent d'accueil et le jeune tient alors compte des caractéristiques des deux parties.

Sur le plan de la personnalité, les résultats de la revue systématique soulignent certains traits favorables. Parmi ceux-ci, la tolérance au rejet, le sens de l'humour, la croyance en une puissance supérieure et la flexibilité dans les attentes sont identifiés. Lipscombe et al. (2003) soulignent à leur tour certains traits de personnalité étant associés à un placement de qualité. Parmi ceux-ci se trouvent un parent étant terre à terre, parlant franchement, ayant des limites claires, insensible aux chocs, prêt à agir à titre de défenseur du jeune et amusant. Un milieu de vie substitut de qualité est pour sa part caractérisé par un ménage actif et occupé, incluant la présence de plusieurs enfants, biologiques ou placés, ainsi que des animaux de compagnie. Day et al. (2018) associent un bon fonctionnement familial et conjugal à des placements réussis.

Connaissances

Visant à l'élaboration d'une formation pour les familles d'accueil, les chercheurs de l'équipe de Patterson et al. (2018) ont identifié plusieurs connaissances jugées essentielles à la parentalité d'accueil. Ils ont regroupé 61 compétences sous 17 thématiques pour lesquelles les parents d'accueil devraient posséder des connaissances. Les traumatismes, la gestion des comportements d'un adolescent, l'adaptation parentale, la régulation émotionnelle, les soins personnels, l'environnement structuré, l'attachement, le soutien, l'orientation sexuelle et l'identité de genre, les relations, le deuil, l'identité culturelle, les traitements pharmacologiques, la résilience parentale, les transitions ainsi que la dynamique familiale sont des thèmes identifiés. Parmi ceux-ci, certaines thématiques ressortent dans les autres études. Les connaissances ciblées sont sous-jacentes à l'actualisation des compétences parentales favorables se détaillant ci-bas.

Compétences

Une étude (Lipscombe et al., 2003) aborde les compétences associées à la stabilité de placement. Certaines de ces compétences s'apparentent d'ailleurs aux connaissances mentionnées ci-haut. Selon cette étude, des stratégies et des approches sont à favoriser dans la cadre de la parentalité d'accueil d'un adolescent. Un degré suffisant de supervision autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du milieu de vie, un soutien dans l'éducation ainsi que dans l'auto-efficacité et l'indépendance sont favorables à la fois pour le développement de l'adolescent que pour l'évolution du placement. Les capacités à communiquer efficacement, à enseigner la santé socio-émotionnelle et à intervenir en contexte de deuil sont des forces reconnues dans le cadre de la revue systématique.

Réponses sensibles au trauma et à l'attachement. Quatre des cinq études recensées avancent que les donneurs de soins devraient adopter une parentalité d'accueil tenant compte des traumatismes et de leurs effets. Uniquement l'étude de Leathers et al. (2019) n'aborde pas les compétences particulières liées au vécu traumatique des adolescents. L'attachement et la relation avec l'enfant sont reconnus par Day et al. (2018) ainsi que Patterson et al. (2018) comme des éléments favorisant la stabilité de placement. Lipscombe et al. (2003) ainsi que Famer et al. (2005) abordent l'importance d'adopter des interventions sensibles à l'âge émotionnel de l'adolescent plutôt qu'à son âge chronologique. De plus, l'absence d'affection ou même une aversion pour le jeune durant le placement est un facteur influençant négativement les résultats de placement.

Contact avec la famille biologique. Deux études soulignent la capacité du parent d'accueil à soutenir les relations avec la famille biologique et la culture d'origine. En plus d'associer ces compétences à la réussite d'un placement, cela joue un rôle positif sur la construction identitaire de l'adolescent. Aussi, étant donné les effets que les contacts avec la famille biologique peuvent avoir directement sur les adolescents ou indirectement sur la famille d'accueil, le lien avec la famille biologique est un facteur pouvant contribuer au stress du parent d'accueil (Farmer et al. 2005).

Expérience vécue

Leathers et al. (2019) rapportent que l'expérience parentale d'accueil positive caractérisée par des moments positifs avec l'adolescent, une relation et une communication plus étroites réduisent l'instabilité. Inversement, les expériences parentales plus difficiles et moins gratifiantes augmentent le risque d'instabilité. De plus, le stress vécu et le faible soutien sont des facteurs influençant les expériences parentales plus négatives. Les auteurs discutent de l'association entre le risque pour autrui, tributaire de difficultés comportementales de l'adolescent, et les perturbations de placement. Les processus interactionnels conduisant les difficultés comportementales à l'instabilité de placement demeurent des phénomènes en investigation dans le domaine de la recherche. Les auteurs présentent l'expérience parentale vécue comme un canal pouvant réduire tout comme augmenter le risque d'instabilité. Selon l'étude, l'association devient non significative entre le risque pour autrui et l'influence négative sur la trajectoire de placement si l'expérience vécue au quotidien avec l'adolescent est positive.

Stress. Trois des cinq études relèvent qu'un niveau de stress élevé chez le parent d'accueil est associé à l'instabilité de placement. Farmer et al. (2005) distinguent trois catégories de stress à considérer, c'est-à-dire le niveau de stress avant le placement, l'accumulation de stressors antérieurs et le stress durant le placement. Les sources de stress ne concernent pas exclusivement le placement d'un adolescent, mais l'ensemble des événements de vie pouvant être vécus par un individu. Selon Leathers et al. (2019), il existe une corrélation entre le stress du parent d'accueil et les perturbations de placement. Les auteurs mettent en lumière le processus par lequel l'épuisement et le surmenage généré par le stress affectent les capacités parentales. En effet, les parents d'accueil surmenés sont décrits comme moins engagés, moins sensibles et ayant une vision limitée. Ainsi, cela contribue à offrir des environnements répondant moins bien aux besoins des jeunes placés. Quant à eux, Day et al. (2018) et Patterson et al. (2018) prennent en considération le facteur de stress indirectement, c'est-à-dire via la capacité des parents à prendre soin d'eux-mêmes à travers les divers événements de vie. La régulation émotionnelle soulevée par Patterson et al. (2018) est liée à la gestion des émotions en général, mais aussi à la gestion du stress.

Le stress vécu dans la parentalité d'accueil pour adolescents peut être influencé par différents éléments. Selon Farmer et al. (2005), la peur des accusations, les enjeux de sécurité et les expériences de critiques ou d'hostilité de la part du voisinage ou de la famille élargie sont des facteurs à risque de générer du stress. Les jeunes ayant des difficultés comportementales et émotionnelles se manifestant par des comportements violents ou hyperactifs ont une influence sur le stress vécu par le parent d'accueil. Une seule difficulté n'a pas d'effet significatif sur le niveau de stress. Toutefois, le cumul des difficultés ou les comportements non coopératifs sont reconnus comme contribuant au stress du donneur de soins.

Soutien. Quatre des cinq études abordent le facteur du soutien. Il est considéré comme un facteur de risque lorsqu'il est faible (Leathers, et al. 2019) et comme un facteur de protection à la stabilité de placement lorsqu'il est présent pour Day et al. (2018) et Patterson et al. (2018). La nature du soutien n'est pas précise, mais l'accessibilité générale à des systèmes de soutien autant formel qu'informel est considérable dans l'équation. Par la nature de leur étude, Farmer et al. (2005) précisent que le soutien est protecteur du stress pouvant être vécu. Plus précisément, la difficulté à entrer en contact avec l'intervenant et les changements de responsables au suivi créent une discontinuité dans l'accès à l'offre de services de soutien des établissements de la protection de la jeunesse. De plus, la perception de recevoir des services de soutien insuffisants est plus susceptible d'être signalée par les parents prenant en charge des jeunes avec des troubles de comportement. Les auteurs précisent que les aidants qui se sont sentis moins bien accompagnés et plus insatisfaits du soutien offert présentaient un niveau de stress plus élevé.

Discussion

Cet essai avait pour but de recenser les facteurs de risque et de protection associés aux caractéristiques des donneurs de soins influençant le placement d'adolescents en famille d'accueil régulière. Cibler ces facteurs avait comme visée de guider la mise en place d'interventions spécifiques pour les familles accueillant des adolescents. La présente section évoque de quelles façons les résultats obtenus peuvent s'intégrer dans la pratique selon les différentes étapes parcourues par les familles d'accueil.

Intégration des résultats dans la pratique

Sélection des postulants. Les résultats obtenus concernant les caractéristiques socio-démographiques sont incongruents d'une recherche à l'autre. Cela ne permet de faire aucune généralité, ni de recommandations quant à une typologie recherchée. Toutefois, lors des processus d'évaluation, les traits de personnalité relevés peuvent être considérés comme des forces ou des défis des postulants.

Tel que recommandé par la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, l'élaboration d'un processus d'évaluation propre à chaque type de famille est pertinente. En effet, les aspects motivationnels et les caractéristiques des postulants varient inévitablement selon les types de famille. La motivation à devenir parent d'un adolescent est une variable à investiguer chez les postulants, tout comme leur désir d'engagement dans la vie du jeune.

De plus, la composante de l'attachement des postulants est une variable d'intérêt. Premièrement, il est reconnu que la relation d'attachement favorise l'intégration des traumas complexes et réduit leurs impacts (Blaustein et Kinniburgh, 2019). La capacité d'un parent d'accueil à créer une relation sécurisante avec un jeune est donc une variable d'intérêt à investiguer dans le cadre du processus d'évaluation. La capacité du parent à créer cette relation guérissante va dépendre entre autres de son propre style d'attachement. La relation entre le style d'attachement

du parent d'accueil et celui de l'enfant va dépendre d'une variable modératrice : les comportements parentaux adoptés. Plus précisément, les représentations de l'attachement de l'adulte vont influencer sa sensibilité parentale et sa façon de se comporter envers l'enfant (Cassidy et al., 2005). L'évaluation des représentations d'attachement dans un contexte d'évaluation des postulants à titre de parent d'accueil n'est pas chose simple, car, jusqu'à tout récemment, il n'y avait aucun outil adapté à ce contexte. En effet, bien qu'il existe différents outils permettant de mesurer l'attachement à l'âge adulte, tel que des questionnaires auto-rapportés, des entrevues et des tests projectifs, le construit est difficilement mesurable dans le cadre du processus de sélection des postulants. La majorité des outils ne sont pas adaptés à la parentalité d'accueil et au processus d'évaluation dans lequel se trouve le postulant. De plus, les outils mesurant le construit de l'attachement sont complexes d'utilisation ce qui réduit l'accessibilité des intervenants procédant aux évaluations de sélection. De ce constat, et à partir des besoins des évaluateurs sur le terrain de l'intervention, les chercheurs Dubois-Comtois et al. (2021) ont élaboré un outil d'observation et d'analyse des représentations d'attachement chez le postulant à titre de responsable de famille d'accueil. Celui-ci permet d'apprécier quatre axes de l'attachement soit l'intimité relationnelle et la sécurité affective, l'inconfort avec la proximité et l'intimité et/ou idéalisation des relations, la dépendance et les préoccupations face aux relations l'incohérence du discours et des comportements en lien avec l'attachement. Au terme du processus d'expérimentation en cours, les grilles visent à mieux sélectionner les postulants ainsi que d'orienter le soutien à leur offrir en fonction des facteurs de risque et de protections dégagés dans le cadre de l'évaluation.

Le soutien entourant la famille d'accueil est un facteur semblant avoir un poids sur l'évolution du placement. Il s'avère alors pertinent que le processus d'évaluation du postulant prenne en considération l'appréciation du réseau de soutien naturel. Sans que l'absence de réseau implique le rejet de la candidature, l'évaluation de cette sphère permet de faire le portrait du réseau naturel du postulant et de sa capacité à s'y référer. Dans une perspective de prévention, cela permettra de prévoir des ressources pouvant soutenir ultérieurement la famille d'accueil le temps venu.

En plus des caractéristiques individuelles du postulant lui-même, le processus de sélection implique l'évaluation et l'accréditation du milieu de vie. Chaque région administrative détermine des normes environnementales auxquels le milieu de vie du postulant doit répondre afin d'être jugé conforme et sécuritaire. Bien que les régions se basent toutes sur un même cadre de référence, les critères présentent une variabilité et une marge décisionnelle. Il s'avère pertinent de contextualiser les résultats de la présente recension en fonction de l'importante pénurie de familles d'accueil touchant toutes les régions administratives du Québec. Le bilan 2022-2023 des Directeurs de la protection de la jeunesse explique que plusieurs facteurs sont en cause dans ce problème. Parmi ceux-ci, le mode de vie des familles québécoises où les deux parents travaillent et les difficultés de répondre aux normes en matière d'habitation sont les éléments explicatifs avancés. Toutefois, ni les résultats de la recension, ni la littérature consultée ne prend en considération les normes environnementales des milieux vie des familles comme facteur pouvant influencer la trajectoire de placement. Du point de vue de la gestion des risques, il va de soi que l'établissement qui confie un usager doit se doter de normes de sécurité. Cependant, dans un contexte de pénurie de familles d'accueil et considérant la vulnérabilité d'un adolescent par rapport à certaines normes d'habitation, la valeur accordée à cet aspect peut être questionnable.

Formation. Une des recommandations de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse est de développer une offre de formation obligatoire et uniforme à la grandeur du Québec. Actuellement, la seule formation obligatoire est celle de la réanimation cardiorespiratoire (RCR) et du secourisme général. La littérature scientifique concernant la formation des parents d'accueil s'entend sur le besoin de ses parents d'être soutenus et formés de façon spécifique à la parentalité d'accueil (Solomon et al., 2017). Les formations permettent l'amélioration des connaissances et des compétences. Le besoin de formation et de préparation va dans le même sens que les résultats de la présente recension. En effet, l'étude de Patterson et al. (2018) a dressé un large éventail de thématiques à aborder avec les familles d'accueil d'adolescents. Au total, 61 compétences recherchées sont classées et hiérarchisées sous

17 thématiques. Comme les chercheurs avaient pour objectif d'élaborer une formation de 12 heures au terme de leurs études, un biais d'identification est à tenir en compte. En effet, ceux-ci précisent que par souci de ne pas surcharger la formation, des choix ont été faits. De plus, l'ajout d'une thématique concernant les troubles de comportement est recommandé si cela concerne le vécu des participants à la formation. Cette recommandation est cohérente avec la littérature scientifique qui abonde dans le sens que les troubles de comportement des jeunes sont des facteurs de risque de l'instabilité (Koh et al., 2014 ; Konijn et al., 2019). De plus, les auteurs proposent d'ajuster le contenu en fonction du moment où la formation s'inscrit dans le parcours de la famille d'accueil. Ils mentionnent aussi qu'une formation devrait s'offrir conjointement avec d'autres mesures de soutien.

Soutien. Le soutien ressort comme un domaine central de l'amélioration des pratiques. Les résultats obtenus dans la présente recension abondent dans le même sens que la littérature scientifique sur la parentalité d'accueil au sujet de ce facteur (Buehler et al., 2003). Cela est aussi en cohérence avec deux des recommandations de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse recommandant de réintégrer des modalités de soutien clinique et revoir les programmes à l'endroit des enfants placés et des parents d'accueil. Selon les résultats obtenus dans les études recensées, les mesures de soutien pourraient prendre différentes formes, comme des services de gestion de cas rapide, des groupes de soutien ou des suivis individuels avec des interventions ciblées pour les adolescents. Au-delà du type de soutien, Day et al. (2018) témoignent de l'importance de l'accessibilité à des ressources professionnelles. L'offre de soutien adapté a des effets considérables sur le niveau de stress du donneur de soins. Le stress et sa gestion sont des composantes adaptatives à suivre de près considérant ses effets sur la qualité et la stabilité du placement.

Programmes de soutien. Tout comme le processus de sélection et la formation, l'organisation des services de soutien offert aux familles d'accueil diffère grandement d'une région administrative à une autre. Actuellement aucun plan de soutien n'est offert de façon uniforme à travers le Québec. À notre connaissance, l'offre de soutien peut être individuel tout comme de

groupe, préventif ou curatif, viser différents objectifs et adopter différents modèles ou s'inspirer de différents programmes.

D'ordre général, les facteurs identifiés dans cette recherche sont en cohérence avec le modèle d'intervention systémique ARC (Attachement, régulation des affects et compétences, Blaustein et Kinniburgh, 2019). Ce cadre d'intervention s'adresse à des jeunes entre 3 et 17 ans vivant avec des difficultés associées à leur vécu traumatique ainsi que leurs donneurs de soins (Blaustein et Kinniburgh, 2019). Trois domaines d'intervention composent ce modèle, soit l'attachement sécurisant avec l'adulte, la régulation des affects et le développement des compétences des jeunes. Le domaine de l'attachement s'adresse directement aux figures parentales et aux systèmes prenant soin des enfants. Les principales cibles d'intervention de ce domaine sont les routines et les rythmes, la gestion des affects du donneur de soin, l'ajustement empathique et la syntonie, l'engagement relationnel ainsi que des stratégies éducatives adaptées. Ses cibles d'intervention prennent vie dans le cadre d'une relation bienveillante et de moments partagés. Le modèle s'adresse autant aux enfants qu'aux adolescents tout à s'adaptant aux différents milieux de vie d'un jeune. Il est évident que les résultats concernant les connaissances et les compétences rapportées dans la précédente section abondent dans le même sens. En effet, l'ensemble des facteurs associés à la stabilité sont en cohérence avec les cibles d'intervention ARC. Ces facteurs semblent d'ailleurs en cohérence avec les facteurs favorables identifiés dans la présente recension. Cela suggère que le modèle ARC puisse s'intégrer dans les pratiques d'interventions auprès des familles d'accueil visant à favoriser la stabilité des placements.

D'ailleurs, des initiatives d'intervention basées sur le modèle ARC auprès des parents d'accueil semblent donner des résultats prometteurs (Collin-Vézina, 2018). En effet, une réduction des symptômes liés aux troubles de santé mentale chez la clientèle placée en famille d'accueil est soulignée dans le cadre des évaluations de programme de soutien basé sur modèle ARC. Plus précisément, la littérature suggère une diminution des symptômes internalisés et externalisés, de stress post-traumatique, de dépression, de colère et de dissociation. Bien que des études supplémentaires soient nécessaires afin de démontrer l'efficacité de ce type de programme, l'étude

d'un groupe de soutien s'adressant aux familles d'accueil québécoises témoigne aussi de retombées positives. Selon les résultats de l'évaluation d'implantation, les parents d'accueil ayant participé au programme de soutien incluant des rencontres de groupe, un suivi individuel et des modalités de concertation, perçoivent une réduction des difficultés chez le jeune ainsi que du niveau de sévérité des symptômes associés. Parmi ces changements, une diminution des symptômes internalisés, des problèmes de comportements, d'hyperactivité et d'inattention ainsi que des problèmes relationnels avec les pairs est perçue par les donneurs de soin.

Pratiques des établissements. Les résultats suggèrent que le stress vécu est un facteur influençant la qualité et la stabilité des placements. Les différentes catégories de stress, telles que présentées, gagneraient à être évaluées en continu, considérant leur impact sur la qualité des services rendus par la famille et le risque d'instabilité. Les chercheurs de l'étude spécifique sur le stress recommandent d'abord d'évaluer les facteurs de stress avant un nouveau placement, tout en portant une attention aux réactions des familles quant à la perspective de recevoir un nouvel adolescent. Dans des contextes défavorables, il est suggéré de permettre des pauses rémunérées aux ressources d'accueil ce qui n'est pas le cas actuellement. En effet, lorsque le parent d'accueil souhaite prendre une pause en rendant la place à son domicile indisponible à recevoir un jeune, il ne reçoit plus aucune rémunération financière. De plus, considérant la forte demande, les établissements ne sont pas toujours en capacité de permettre des pauses aux familles d'accueil qui voudraient en bénéficier.

De plus, en raison de la pénurie de familles d'accueil, le nombre limité de places ne favorise pas des jumelages optimaux concordant à la fois avec le profil de la ressource de type familial et celui de l'adolescent. Cet aspect est directement lié à l'instabilité. Bref, les pratiques actuelles ne permettent pas de pauses (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2016) et le contexte de pénurie génère une pression supplémentaire sur les ressources, créant un jumelage insatisfaisant (Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse, 2021).

L'apport du psychoéducateur dans l'intervention auprès des familles d'accueil

Le psychoéducateur est un professionnel habilité à évaluer les difficultés d'adaptation et les capacités adaptatives. Il a pour mandat d'intervenir lors des difficultés d'adaptation afin que l'individu ou un groupe d'individus retrouve un équilibre. Les compétences et les forces du psychoéducateur pourraient être mises à profit tout au long du continuum d'intervention auprès des familles d'accueil. En effet, il possède les compétences spécifiques afin d'évaluer avec rigueur les capacités et difficultés adaptatives des postulants pour en assurer une sélection en cohérence avec les données probantes. De plus, il possède l'expertise pour élaborer, puis évaluer des programmes de formation afin d'améliorer les pratiques actuelles, tel que suggéré dans le rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse. En effet, dans le cadre de sa formation de deuxième cycle universitaire, ce dernier a acquis les connaissances théoriques, les compétences méthodologiques et les opérations menant à la conception et à l'évaluation de programmes d'intervention psychosociale. Pour conclure, ces schèmes relationnels ainsi que ces compétences liées aux difficultés d'adaptation font de lui un professionnel de choix pour offrir du soutien aux familles d'accueil d'adolescents qui rencontrent des périodes de déséquilibre. Il pourra miser sur le développement des capacités adaptatives selon les facteurs de risque et de protection recensés afin de favoriser la stabilité des placements.

Les résultats obtenus dans le cadre de cette présente recension s'avèrent des données pertinentes à utiliser pour le psychoéducateur souhaitant intervenir sur la stabilité du placement d'un adolescent en famille d'accueil. Que l'intervention soit dans un contexte préventif ou curatif lors de difficultés, les facteurs présentés sont des variables à considérer dans l'intervention auprès des parents d'accueil. En effet, le développement des connaissances et des compétences du parent d'accueil en ce qui concerne notamment les interventions sensibles au trauma ainsi que les contacts avec la famille biologique se présente comme des sphères d'intérêt. De plus, toujours selon les résultats de cette recension, l'expérience vécue par le parent d'accueil apparaît comme un facteur non négligeable. S'intéresser au vécu du donneur de soin via l'évaluation et l'intervention autour de ses facteurs de stress figure comme des aspects protecteurs de la stabilité de placement. Pour

conclure, le soutien offert au parent d'accueil, peu importe sa forme, est aussi une cible d'intervention impactant la trajectoire du placement à laquelle le clinicien gagnerait à s'y attarder.

Forces et limites

Le petit échantillon d'articles recensés est la principale limite de ce présent essai. En effet, la portée des résultats est difficilement généralisable, considérant la petitesse de l'échantillon. Aussi, le fait que deux études partagent le même échantillon et qu'il s'y trouve une revue systématique incluant de la littérature grise et des articles pouvant dater considérablement réduit la valeur des résultats obtenus. Davantage d'articles auraient pu être inclus, advenant un élargissement de la clientèle d'accueil, ou encore les parents adoptifs de tout horizon. Toutefois, focaliser sur la clientèle adolescente des services de protection de la jeunesse en famille d'accueil régulière demeure pertinent. En effet, cette clientèle vit le plus d'instabilité de placement et est touchée considérablement par la pénurie de familles d'accueil. Le contexte adoptif les touche aussi moindrement, considérant leur âge avancé. Les processus d'adoption et de tutelle débutent généralement lorsqu'un placement a eu lieu dans l'enfance. Ces types de projets de vie prennent plusieurs années avant de s'actualiser légalement, donc ils concernent moindrement les jeunes placés à l'adolescence.

De plus, les adolescents placés ont des besoins complexes propres à leur vécu traumatique et à leur tranche d'âge. Impérativement, la parentalité d'accueil doit s'y adapter. Toutefois, les résultats obtenus dans le cadre de cette recension vont sensiblement dans même sens que la littérature englobant les parents d'accueil d'une clientèle 0-18 ans. Ceci laisse croire que les facteurs influençant la stabilité de placement indépendamment de l'âge pourraient se ressembler, ce qui accorde une valeur supplémentaire aux résultats présentés.

Conclusion

En conclusion, cet essai permet de documenter les facteurs parentaux associés à la stabilité dans un contexte de placement en famille d'accueil pour la clientèle adolescente. Bien que cette recherche comporte certaines limites à considérer, les résultats peuvent servir de point de repère pour élaboration d'interventions auprès des familles d'accueil. Toutefois, des études approfondies concernant la parentalité d'accueil d'adolescents apparaissent pertinentes, considérant le faible nombre d'études recensé, le contexte de pénurie, le phénomène d'instabilité ainsi que les besoins à la fois spécifiques et complexes de cette clientèle. En ce qui concerne le contexte québécois, les recommandations soulignées au terme de l'examen approfondi de la Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse sont des phares pour l'amélioration des pratiques visant à soutenir l'engagement des familles d'accueil. Il en va maintenant du domaine de la recherche de faire partenariat avec les professionnels sur le terrain afin d'instaurer une société bienveillante pour les jeunes vulnérables.

Références

- Blaustein, M. et Kinniburgh, K. M. (2019). *Treating traumatic stress in children and adolescents : how to foster resilience through attachment, self-regulation, and competency* (Second edition.° éd.). Guilford Press.
- Buehler, C., Cox, M. E. et Cuddeback, G. (2003). Foster Parents' Perceptions of Factors that Promote or Inhibit Successful Fostering [Article]. *Qualitative Social Work*, 2(1), 61-83. <https://doi.org/10.1177/1473325003002001281>
- Cassidy, J., Woodhouse, S. S., Cooper, G., Hoffman, K., Powell, B. et Rodenberg, M. (2005). Examination of the Precursors of Infant Attachment Security: Implications for Early Intervention and Intervention Research. *Enhancing early attachments: Theory, research, intervention, and policy*. (p. 34-60). Guilford Press.
- Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse. (2021). *Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes*. www.csdepj.gouv.qc.ca
- Day, A., Willis, T., Vanderwill, L., Resko, S., Patterson, D., Henneman, K. et Cohick, S. (2018). Key factors and characteristics of successful resource parents who care for older youth: A systematic review of research. *Children and Youth Services Review*, 84, 152-158. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2017.11.026>
- Dubois-Comtois, K. (2021). *L'attachement des parents d'accueil et des parents postulants: Regards sur la pertinence clinique et sur les outils d'évaluation*. Groupe REPAIRE et CRUJeF. <https://www.crujef.ca/activites/webinaires/lattachement-des-parents-daccueil-et-des-parents-postulants-regards-sur-la>
- Dufour, S., Clément, M.-E. v. et Trocmé, N. M. (2019). *La violence à l'égard des enfants en milieu familial* (2e édition.° éd.). Les Éditions CEC.
- Farmer, E., Lipscombe, J. et Moyers, S. (2005). Foster Carer Strain and its Impact on Parenting and Placement Outcomes for Adolescents. *British Journal of Social Work*, 35(2), 237-253. <https://doi.org/10.1093/bjsw/bch181>
- Festinger, T. et Baker, A. J. L. (2013, 2013/12/01/). The quality of evaluations of foster parent training: An empirical review. *Children and Youth Services Review*, 35(12), 2147-2153. <https://doi.org/https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2013.10.009>
- Gouvernement du Québec. (2017). Loi sur la protection de la jeunesse. <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/P-34.1>
- Gouvernement du Québec. (2023). En équilibre vers l'avenir. Bilan des directeurs de la

protection de la jeunesse/directeurs provinciaux. <https://www.ciussc-capitalenationale.gouv.qc.ca/sites/d8/files/docs/NosServices/Jeunesse/Bilan-DPJ-provincial-2023.pdf>

Griffin, G., McClelland, G., Holzberg, M., Stolbach, B., Maj, N. et Kisiel, C. (2011). Addressing the impact of trauma before diagnosing mental illness in child welfare. *Child Welfare*, 90(6), 69-90.

Hélie, S., Drapeau, S. et Chateaufort, D. (2020). *Évaluation des impacts de la Loi sur la protection de la jeunesse : point de mire sur la réunification familiale et le remplacement*. Institut universitaire Jeunes en difficulté du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

Koh, E., Rolock, N., Cross, T. P. et Eblen-Manning, J. (2014). What explains instability in foster care? Comparison of a matched sample of children with stable and unstable placements. *Children and Youth Services Review*, 37, 36-45. <https://doi.org/10.1016/j.chilyouth.2013.12.007>

Konijn, C., Admiraal, S., Baart, J., van Rooij, F., Stams, G.-J., Colonna, C., Lindauer, R. et Assink, M. (2019). Foster care placement instability: A meta-analytic review. *Children and Youth Services Review*, 96, 483-499. <https://doi.org/10.1016/j.chilyouth.2018.12.002>

Leathers, S. J., Spielfogel, J. E., Geiger, J., Barnett, J. et Vande Voort, B. L. (2019). Placement disruption in foster care: Children's behavior, foster parent support, and parenting experiences. *Child Abuse & Neglect*, 91, 147-159. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2019.03.012>

Lipscombe, J., Farmer, E. et Moyers, S. (2003). Parenting fostered adolescents: Skills and strategies. *Child & Family Social Work*, 8(4), 243-255. <https://doi.org/10.1046/j.1365-2206.2003.00294.x>

Collin-Vézina, D., McNamee, S., Rouleau, S., Bujold, N. et Marzinotto, E. (2018). Le modèle d'intervention systémique ARC. Dans *Trauma complexe : comprendre, évaluer et intervenir*. Presses de l'Université du Québec.

Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2016). *Cadre de référence. Les ressources intermédiaires et les ressources de type familial*, . <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2015/15-801-01W.pdf>

Newton, R. R., Litrownik, A. J. et Landsverk, J. A. (2000, Oct). Children and youth in foster care: distangling the relationship between problem behaviors and number of placements. *Child Abuse Negl*, 24(10), 1363-1374. [https://doi.org/10.1016/s0145-2134\(00\)00189-7](https://doi.org/10.1016/s0145-2134(00)00189-7)

Patterson, D., Day, A., Vanderwill, L., Willis, T., Resko, S., Henneman, K. et Cohick, S. (2018). Identifying the essential competencies for resource parents to promote permanency and

well-being of adolescents in care. *Children and Youth Services Review*, 88, 457-466.
<https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2018.03.041>

Pecora, P. J. (2005). *Improving family foster care: Findings from the northwest foster care alumni study*. Casey Family Programs.

Proch, K. et Taber, M. A. (1985, 1985/01/01/). Placement disruption: A review of research. *Children and Youth Services Review*, 7(4), 309-320.
[https://doi.org/https://doi.org/10.1016/S0190-7409\(85\)80004-9](https://doi.org/https://doi.org/10.1016/S0190-7409(85)80004-9)

Rhodes, Kathryn W., Orme, John G. et Buehler, C. (2001, 2001/03/01). A Comparison of Family Foster Parents Who Quit, Consider Quitting, and Plan to Continue Fostering. *Social Service Review*, 75(1), 84-114. <https://doi.org/10.1086/591883>

Solomon, D. T., Niec, L. N. et Schoonover, C. E. (2017). The impact of foster parent training on parenting skills and child disruptive behavior: A meta-analysis. *Child Maltreatment*, 22(1), 3-13. <https://doi.org/10.1177/1077559516679514>

Spielfogel, J. E., Leathers, S. J., Christian, E. et McMeel, L. S. (2011, 2011/11/01/). Parent management training, relationships with agency staff, and child mental health: Urban foster parents' perspectives. *Children and Youth Services Review*, 33(11), 2366-2374.
<https://doi.org/https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2011.08.008>